

## GALLE DE COLZA

Date d'impression : 26 septembre 2023

Date de révision : 26 Septembre 2023

REVISION 3

Règles de présentation et de rédaction conformément aux règlements 1907/2006/CE (REACH) et (EU) No 2020/878.

Les dernières modifications, sont écrites en bleu

### 1. IDENTIFICATION DE LA PRÉPARATION ET DE L'ENTREPRISE

**Nom du produit:** Cire de COLZA.

Utilisation de la préparation : industrie chimique, cosmétiques, bougies.

Noms des entreprises :

**Fournisseur:** ADC FRANCE  
40 Impasse des Jones  
26780 Malataverne  
Phone : +33 (0)4 75 54 35 05  
E-Mail : [contact@adc-solution.com](mailto:contact@adc-solution.com)

Non. téléphone d'urgence : ORFILA 33 (0)1 45 42 59 59

CENTRES ANTIPOISON :

Paris : 33(0) 1 40 05 48 48 – Angers : 33 (0)2 41 48 21 21 Bordeaux : 33 (0)5 56 96 40 80

Lille : 0 825 812 822 Lyon : 33 (0)3 4 72 11 69 11 Marseille : 33(0) 4 91 75 25 25

Nancy : 33 (0)3 83 32 36 36 Rennes : 33 (0)2 99 59 22 22 Strasbourg : 33 (0)3 88 37 37 37

Toulouse : 33 (0)5 61 77 74 47

Centres de toxicovigilance : GRENOBLE – REIMS – ROUEN

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS.

2.1 – Classification de la substance ou du mélange :

Conformément au Règlement de (EU) No 2020/878, 29 CFR1910/1200 et SGH Rév. 3 et annexes: la substance n'est pas classés comme dangereux selon le SGH (Système général harmonisé).

Détermination du danger Composants pour l'étiquetage : Aucun

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (EU) No 2020/878 : néant

Pictogramme de danger : néant

Mention d'avertissement : aucune

Mention de danger : aucune

Risque d'exposition : néant

Précautions d'exposition : néant

2.3 Autres risques :

- Léger risque d'incendie.

- Autres données: Risque de brûlures lorsque le produit est manipulé à l'état fondu.

## **GALLE DE COLZA**

Date d'impression 26 septembre 2023

Règle de présentation et de rédaction conformément au règlement 1907/2006/CE (REACH) et au règlement (EU) No 2020/878.

---

### **3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS.**

3.1 Identification de la préparation : cire de colza séchée

3.2 No CAS : 85251-77-0

8002-74-2  
84681-71-0  
67701-03-5  
67701-30-8

3.3 Numéro EINECS :

286-490-9  
232-315-6  
283-532-8  
266-928-5  
266-948-4

3.4 Ingrédients dangereux :

aucun

3.5 N° REACH :

01-2119495562-30  
01-2119488076-30  
-  
01-2119543709-29  
-

---

### **4. PREMIERS SOINS:**

4.1 Renseignements généraux: Mettez de côté les vêtements contaminés.

4.2 Inhalation :

Mettez la personne à l'air frais, gardez-la au chaud et faites-la se reposer. En cas de problèmes respiratoires, consultez un médecin.

4.3 Contact avec la peau:

En cas de contact avec un produit fondu, retirer immédiatement les vêtements imprégnés de cire fondue et refroidir la partie brûlée avec de l'eau pendant au moins 10 minutes. Ne retirez pas le produit. Consultez un médecin si nécessaire.

4.4 Contact visuel:

Si nécessaire, retirez les lentilles cornéennes. Lavez immédiatement les yeux à l'eau claire, en gardant les paupières ouvertes. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologiste.

4.5 Ingestion:

Rincer abondamment la bouche avec de l'eau.

4.6 En cas de brûlures:

Lavez abondamment à l'eau jusqu'à ce que la douleur disparaisse, puis retirez tous les vêtements de la surface brûlée. Si nécessaire, consultez un médecin et continuez à pulvériser avec de l'eau jusqu'à ce qu'elle arrive.

4.7 Symptômes et effets aigus et retardés les plus importants : aucun

4.8 Informations pour un traitement médical immédiat ou si un traitement spécial est nécessaire : aucune information complémentaire. Traiter en fonction des symptômes.

---

### **5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE :**

Traitez comme un feu de « pétrole ».

5.1 Moyens d'extinction:

Convient : mousse – CO2 – poudre – sable.

## **GALLE DE COLZA**

Date d'impression 26 septembre 2023

Règle de présentation et de rédaction conformément au règlement 1907/2006/CE (REACH) et au règlement (EU) No 2020/878.

---

### **Contre-indiqué: jet d'eau**

#### 5.2 Mesures de protection spéciales :

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome. (NIOSH)

#### 5.3 Produits de décomposition dangereux : La décomposition thermique peut libérer du dioxyde de carbone, des nitroxydes, suie et autres produits biologiques.

5.4 Renseignements supplémentaires : Refroidir à l'extérieur d'autres contenants intacts (ou non) avec de l'eau.

5.5 Classification de combustion : combustible liquide : classe B

5.6 Dangers inhabituels : les produits combustibles tels que les torchons ou le papier souillé peuvent chauffer et brûler spontanément.

---

## **6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL :**

6.1 Précautions personnelles : Porter un appareil respiratoire lorsqu'il est exposé à des vapeurs, des aérosols ou de la poudre.

6.2 Précautions environnementales : Ne pas rejeter dans les égouts, les tuyaux et les plans d'eau.

6.3 En cas de déversement majeur : arrêter la fuite. Laisser le produit se solidifier et nettoyer avec du savon et de l'eau tiède.

6.4 Élimination des déchets: absorber avec de la sciure de bois ou un autre absorbant inerte, éliminer dans les déchets solides selon les réglementations locales.

---

## **7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE :**

### 7.1 Manutention :

Évitez de former de la vapeur ou de la fumée de cire. Si cela n'est pas possible, utilisez un système de ventilation approprié. Si nécessaire, utilisez une installation sous vide.

7.2 Stockage du produit : N'utiliser que des contenants spécialement adaptés au produit.

7.3 Matériel de stockage à éviter : agents oxydants puissants.

7.4 Renseignements supplémentaires : Conserver dans un endroit frais et ventilé.

7.5 Classe de stockage VCI : 11

7.6 Protection contre le feu et l'explosion : éviter tout contact entre le produit et les charges électrostatiques. Le produit va pour forme composés inflammables s'ils sont chauffés à une température supérieure à leur point d'éclair.

---

## **8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE :**

8.1 Mesures d'adaptation : dans le cas d'un traitement thermique, prévoir une aspiration des vapeurs ou une ventilation adéquate.

8.2 Valeur limite d'exposition : aucune donnée disponible.

### 8.3 Équipement de protection individuelle :

8.3.1 Protection respiratoire : Un respirateur est nécessaire lorsque des aérosols sont utilisés ou que de la fumée se forme. Utilisez des masques filtrants A2, A2/P2 ou ABEK.

8.3.2 Protection des mains : Il est recommandé d'utiliser des gants à titre préventif. L'utilisation régulière de crème pour la peau est recommandée.

8.3.3 Protection des yeux : Utilisez des lunettes de protection latérales.

8.3.4 Protection générale : Si le contact avec un produit chaud est possible, porter des vêtements de protection résistants à la chaleur et aux flammes.

8.3.5 Mesures d'hygiène : précautions habituelles pour la manipulation correcte des produits chimiques. Lavez-vous les mains après le travail et avant les pauses avec de l'eau et du savon. Évitez d'inhaler de la fumée de cire.

## GALLE DE COLZA

Date d'impression 26 septembre 2023

Règle de présentation et de rédaction conformément au règlement 1907/2006/CE (REACH) et au règlement (EU) No 2020/878.

---

### 9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES :

#### 9.1 Informations générales :

État physique :	Solide
Couleur:	Blanc au jaune crème
Odeur:	Très faible

#### 9.2 Santé importante, Informations sur la sécurité et l'environnement :

pH:	NA
Températures caractéristiques :	Point de contact fusion: 50-90°C
	Point éclair: > 180°C
	Auto-inflammation : N.D.
	Décomposition: --
Point d'ébullition à 760 mm Hg :	Non déterminé
Propriétés explosives :	uniquement dans les aérosols/poussières
Propriétés comburantes :	NA
Pression de vapeur à 20 °C mm Hg :	Sans objet
Densité: Environ	0,90 g/cm <sup>3</sup>
Solubilité à 20 °C :	NA
Hydrosolubilité :	Insoluble dans l'eau Froid.
Viscosité à 120 °C	< 50mStp
Densité de vapeur (AIR=1) :	non déterminé
Taux d'évaporation :	non déterminé
Température d'auto-inflammation :	non déterminé

---

### 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ :

10.1 Réactivité : Aucune réaction dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

Une combustion spontanée peut se produire lorsque les déchets de papier contenant ce produit s'accumulent.

10.2 Conditions à éviter:

Aucune réaction dangereuse connue.

10.3 Matériaux à éviter:

Agents oxydants puissants.

10.4 Produits de décomposition dangereux: non à notre connaissance

---

### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES :

Valeurs PNEC : Aucune donnée disponible

Valeurs DNEL : Aucune donnée disponible

#### Données toxicologiques non humaines

Toxicité orale aiguë : DL50 (rat) 2000 mg/kg

Informations complémentaires : Données obtenues par analogie, QSAR.

---

## **GALLE DE COLZA**

Date d'impression 26 septembre 2023

Règles de présentation et de rédaction conformes aux règlements (CE) n° 1907/2006/CE (REACH) et (EU) No 2020/878.

---

### **12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES :**

12.1 Écotoxicité :

Aucune donnée disponible.

12.2 Comportement environnemental :

Rejet de faibles concentrations dans les eaux usées qui ne perturbent pas la biodégradabilité des boues

12.3 Autres informations : ne pas permettre au produit de s'écouler dans l'environnement.

---

### **13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION :**

Tenez compte des réglementations locales.

13.1 Emballage vide : Les emballages non contaminés peuvent être recyclés. Les emballages qui ne peuvent pas être nettoyés correctement doivent être jetés.

13.2 Code des déchets : Les codes des déchets sont déterminés par la liste des types de déchets 2000/532/CE de l'UE.

---

### **14. INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT :**

ADR/RID :	Non réglementée
GGVS/GGVE :	Non réglementée
IATA-IL:	Non réglementée
IATA-DGR :	Non réglementée
IMDG :	Non réglementée
GGVSee :	Non réglementée

Le produit n'est pas considéré comme un produit dangereux.

Transport : si la température extérieure est supérieure à 25°C, un transport réfrigéré est recommandé.

---

### **15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES :**

15.1 Étiquetage conformément à la directive CE : ce produit ne nécessite pas d'étiquette de danger conformément aux normes 67/548/EWG et 1999/45/CE ainsi qu'(EU) No 2020/878.

15.2 Réglementations nationales : vérifiez les réglementations locales.

15.3 Dangereux pour l'eau : légèrement dangereux pour l'eau selon AwSV.

---

### **16. AUTRES DONNÉES :**

- Ne pas chauffer à des températures supérieures au point d'éclair. Le produit n'a pas été en contact attendu ou intentionnel avec les substances énumérées ici : <http://echa.europa.eu/en/candidate-list-table>. Il est possible d'observer des traces de ces produits < 0,1%

## **GALLE DE COLZA**

Date d'impression 26 septembre 2023

Règles de présentation et de rédaction conformes aux règlements (CE) n° 1907/2006/CE (REACH) et (EU) No 2020/878.

---

### **17. AUTRES INFORMATIONS :**

17.1 Restriction recommandée pour l'utilisation de ce produit : Aucune restriction en cas d'utilisation correcte de ce produit.

Cette fiche complète le mode d'emploi technique mais ne le remplace pas. Les informations qu'il contient sont basées sur l'état de nos connaissances du produit concerné à la date indiquée et conformément à la réglementation en force. Ils sont donnés de bonne foi. Ces informations sont données à titre indicatif uniquement pour permettre manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination, dans des conditions satisfaisantes sécurité et ne doit donc pas être interprété comme une garantie ou considéré comme des spécifications de qualité. Ces En outre, elles ne concernent que le produit spécifiquement désigné et, sauf indication contraire, elles ne peuvent pas s'applique lorsque le produit en question est mélangé à d'autres substances ou peut être utilisé pour fabriquer. L'attention des utilisateurs est également attirée sur les risques qui peuvent être encourus lorsqu'un produit est utilisé dans utilisations autres que celles pour lesquelles il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer tous les textes régissant son activité. Il faudra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

---